

Dossier suivi par : Robin CHAUMETTE / Catherine DAUTIEU – Meriem LAHMIDI

Date de la réunion : 20/06/2019 – 18h30-20h30

Lieu de la réunion : Restaurant scolaire Blaise Pascal

Date de rédaction : 26/06/2019

## OBJET

### NPRU – Réunion publique ALMA

#### ORDRE DU JOUR

Point d'avancement NPRU // Présentation du dossier proposé au Comité National d'Engagement (CNE)
--

En présence de :

M. Jean DEROI	Adjoint au Maire, Maire des quartiers Nord
M <sup>me</sup> Marie-Agnès LEMAN	Adjointe au Maire, Démocratie participative et Relations avec la population
M. Max-André Pick	1 <sup>er</sup> Adjoint au Maire
M <sup>me</sup> Ghislaine WENDERBECQ	Adjointe au Maire, Vie associative

## 1 / CONTEXTE

Dans le cadre des réunions publiques volontaires organisées par la Ville, M. Pick s'est engagé à l'hiver 2019 auprès des habitants à revenir auprès d'eux avant l'été. Il a été décidé de présenter les éléments du dossier CNE (12 juin) soumis à la validation et à la participation financière de l'ANRU. Un rappel général a été formulé afin de satisfaire aux nouveaux participants. Celui-ci a été l'occasion de préciser le calendrier des concertations et autres ateliers ainsi que les thèmes qui y ont été abordés (vie de quartier, espaces publics, gestion...).

M. Pick a ensuite exprimé la vocation et le rôle du quartier de l'Alma : réinscrire dans le fonctionnement de la ville, transformer en profondeur la qualité urbaine (habitat, espaces publics...)...

Des zooms thématiques s'en sont suivis :

- Interventions sur les logements sociaux (réhabilitation, restructuration, démolition)
- Démolitions des îlots Arcole
- Structuration de l'espace public
- Renforcement de la structure équipementière à vocation d'accompagnement social (jeunesse, loisirs, famille et enfance)

Enfin, M. Pick a abordé les éléments de planning (rappel et jalons à venir)

## 2/ Remarques de l'audience

Les interventions urbaines ne soulèvent pas de remarque particulière.

Les participants souhaitent à la fois une accélération de l'intervention de la puissance publique et l'assurance du maintien tout au long du projet d'une qualité de vie.

En effet, le temps long de l'Aménagement reste difficilement appropriable et conduit à un sentiment de précipitation de l'information. M. Pick a insisté sur les différents temps du projet, des études et des réalisations opérationnelles.

Le point d'achoppement principal n'est pas du ressort de la Ville puisqu'il s'intéresse au relogement et aux conditions actuelles de logement. Ainsi, nombreux s'interrogent sur les politiques des bailleurs. D'autres s'inquiètent sur l'absence de prise de contact par leur bailleur. Certains sont dubitatifs sur le fait d'être prioritaires et craignent l'accueil de leur demande par les communes voisines. D'autres ont exprimé leur volonté de rester sur le quartier et se demandent dans quelle mesure il leur sera possible de revenir dans le quartier s'ils sont amenés à en partir. M. Pick rassure les participants sur la charte du relogement et appui le travail des bailleurs engagé sur les résidences préconventionnées.

Dans l'attente du retour du CNE, voire de la signature de la convention, il concède que l'attente du passage à l'opérationnalité peut entraîner du mécontentement.

De nombreuses interventions se font sur les conditions actuelles de gestion par les bailleurs qui apparaissent comme en deçà de la qualité attendue. M. Pick, en sa qualité de Président de Partenord Habitat, rappelle que l'ANRU est un facilitateur du changement mais qu'il appartient aux bailleurs de continuer d'investir en propre sur leurs patrimoines respectifs et donc de procéder à des réhabilitations, même sans co-financement ANRU.

La démolition des îlots Arcole, dans la mesure où la relocalisation de l'activité commerciale sera accompagnée, n'éveille pas de remarque particulière. Quelques habitants s'interrogent sur la pertinence de relocaliser le marché forain en cœur de l'Alma. M. Pick évoque l'éventualité de porter le sujet en atelier à l'automne 2019.

M. Pick propose également comme thème des ateliers la place de la femme dans l'espace public voire les équipements publics de loisirs. L'idée est bien accueillie et suscite l'intérêt.

Une partie des habitants s'est structuré en comité de quartier « Bureau d'Etude Habitants ». Ceux-ci portent à connaissance de M. Pick leur souhait de voir mis en place un comité stratégique réunissant mensuellement les élus, bailleurs, comité de quartier et conseiller citoyen. M. Pick répond sur ce point spécifique qu'il trouve intéressant de mettre en place un conseil consultatif.

La résidence Barbe d'Or semble sous représentée. Les habitantes investies déjà lors des précédentes réunions publiques apprécieraient qu'une réunion spécifique à leur destination soit organisée. M. Pick accueille ce souhait avec bienveillance, sous réserve de possibilité calendaire.